L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU

ORGANISE « LA 3E SOLO RACE CUP»

Base nautique Miaille & Munoz « Le Barrou »
41 rue des Fauvettes - 34200 SETE

acbt34@hotmail.fr
Facebook : Acbt Sète
06.67.73.46.95

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

AVANT-PROGRAMME

« Samedi 30 Mars 2024 »

× Accueil des participants	8h30
× **Emargement des rameurs / Réunion d'information**	**9h00**
× Série Seniors Femme 3 km	10h15
× Finale A J18 Femme 4 km	11h00
× Série 1 Seniors Homme 3 km	11h45
× Série 2 Seniors Homme 3 km	12h30

× Finale A Seniors Femme 4 km	14h00
× Finale A J18 Homme 4 km	14h45
× Finale B Seniors homme 4 km	15h30
× Finale A Seniors Homme 4 km	16h15
× Récompenses et vin d'honneur (Brasucade de moules)	17h15

« Le premier Master H/F +40 ans sera récompensé »

FEMME	**HOMME**
SÉNIOR :	SÉNIOR :
FS1X 1 rameuse en couple	HS1X 1 rameur en couple
MASTER :	MASTER :
MF1X 1 rameuse en couple	MH1X 1 rameur en couple
J18 FEMME 1rameuse en couple	J18 HOMME 1 rameur en couple

Séries qualificatives : * Qualification des 8 Meilleurs temps par categories pour accéder en Finale A, les autres en finale B

"2 PARCOURS PAR RAMEUR Senior/Master"
Cette régate sera sportive et conviviale avant tout !!!

"TIRAGE AU SORT DES SERIES A LA REUNION D'INFORMATION"

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

INFORMATIONS

Réunion d'information équipiers référents	Samedi 30 mars 2024 à **9h00 précises pour tous les participants** *Merci de respecter les horaires et l'obligation d'émarger. En cas de non-respect de ces règles, des sanctions pourront être appliquées (cf code des régates Mer). Le rameur non présents sera considéré comme « forfait ».*
Organisation	Philippe LEGEAY, Président – 06.67.73.46.95 Yann TRON, Directeur de course
Inscriptions	Engagements sur le site de la Fédération « ***ffaviron.fr*** » *INTRANET* Ouverture le : **4 Fevrier 2024- 09h00** Clôture le : **25 mars 2024 - 12h00** Infos: acbt34@hotmail.fr ***Le rameur devra avoir au minimum le brevet mer Niveau 2 enregistré*** ***Participation de 8€/ rameur (chèque ordre ACBT SETE)***
Licences	– Licences « A » FFA 2023-2024
Accès à la base	41 rue des Fauvettes « Le Barrou », centre nautique municipal Miaille et Munoz
Circulation nautique	Un plan sera affiché sur place
Parking pour le matériel	Signalé le jour du championnat
Buvette	A partir de 9h00, café, viennoiseries, boissons, sandwiches, gaufres ect… (CB accepté)
Récompenses	Des récompenses seront remises aux 3 premiers par catégorie + 1er Master
Assurance	Chaque association doit avoir son matériel assuré
Matériel	Possibilité de location par ACBT : Solo complet (20€) Un chèque de réservation sera demandé pour confirmation
Conformité des bateaux	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. Chaque bateau doit être équipé d'un bout d'une longueur de 15 mètres, d'un gilet de sauvetage et la coque d'un poids minimum de 35kg
Arbitrage	Régi par le code des régates FFA + arbitres sur place
Service de secours	Poste de secours à terre et sécurité assurée sur l'eau Défibrillateur sur place
Nota	Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé.

Président Ligue Occitanie
Luc PONCELET

Président ACBT Sète
Philippe LEGEAY

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

PARCOURS 4000M FINALE A/B

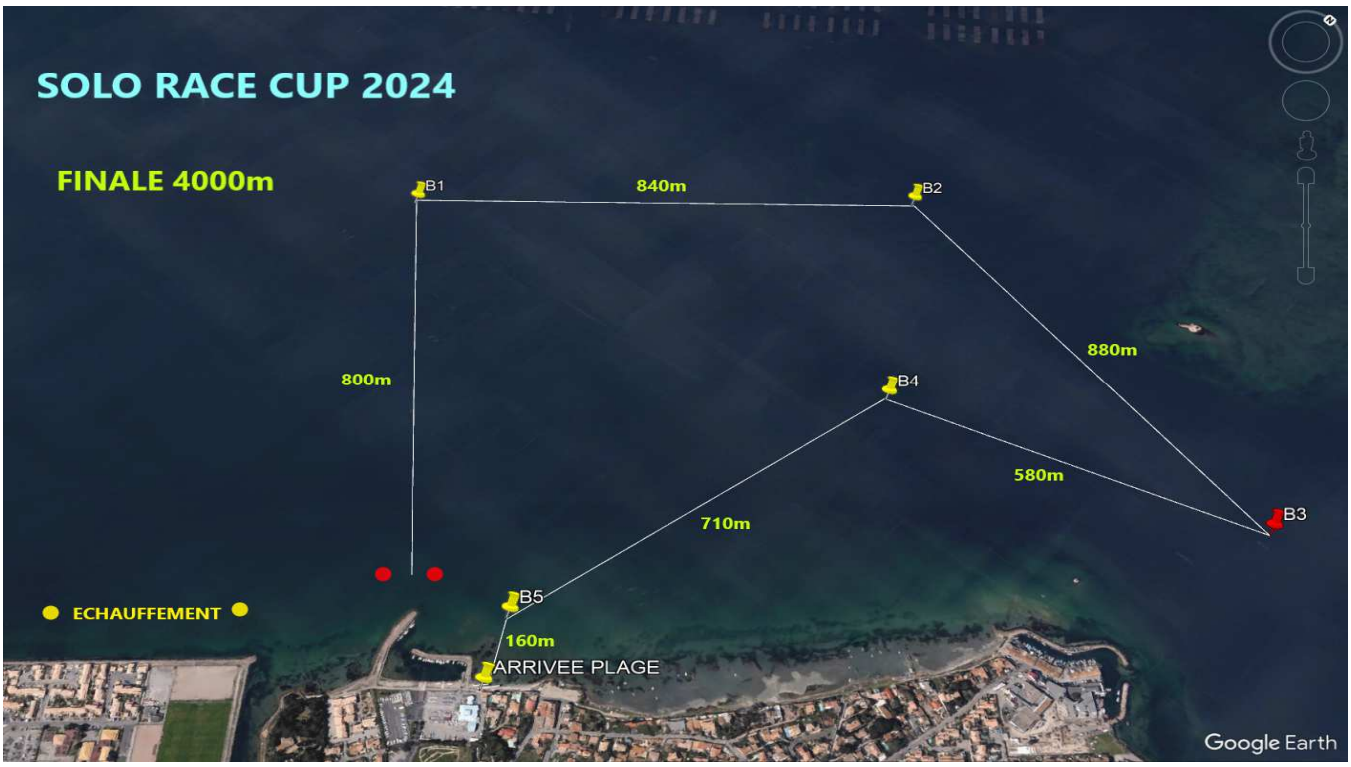

* LES POINTS GPS SERONT COMMUNIQUES A LA REUNION D'INFORMATION
* ROTATION DES COQUES SUR LES 2 PLAGES PROCHE DES MISES A L'EAU OU PONTON

L'Aviron Club du Bassin de Thau remercie l'ensemble de ses partenaires

FFAVIRON

ville de sète

FFAVIRON OCCITANIE

Renov Boat

Communication Éditoriale

AVIRON CLUB SETE

LA BARAQUE A GLACES MEZE